

COVID-19

contre la propagation du virus,
adoptons les gestes réflexes!



Lavez-vous
régulièrement
les mains



Toussez et
éternuez dans
le coude



Utilisez des
mouchoirs à
usage unique



Évitez de
donner la main



Restez à la
maison



Portez un
masque



Numéro vert

800 00 50 50

SAMU

15 15

Cellule de gestion du COVID 19

78 172 10 81 / 76 765 97 31 / 70 717 14 92

Service d'information (tout opérateur)

#2121#

#Cov19Sn @UVS_Senegal @MinisteredelaSI @cousenegal @ligueblogsante

INTERVIEW



Monsieur Abdourahmane MBENGUE

Enseignant-Chercheur, responsable de la certification au Tutorat à l'UVS

La certification au tutorat constitue un axe majeur à l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) pour assurer à court terme, un encadrement de qualité au quotidien à ses étudiants. Dans cet entretien, M. Abdourahmane MBENGUE, Enseignant-chercheur en Sciences de l'Éducation et responsable de ce volet au Pôle Lettres Sciences Humaines et de l'Éducation (LSHE), revient sur ce projet ambitieux qui entend placer l'UVS comme leader en matière de certification au tutorat.

Qu'est-ce qui justifie la mise en place d'une certification au tutorat à l'UVS ?

L'Université virtuelle du Sénégal (UVS) se positionne aujourd'hui comme une université pionnière en Afrique dans le domaine de l'enseignement à distance. Après six années de fonctionnement, elle

dispose de tous les atouts techniques, pédagogiques, organisationnels et de l'expérience nécessaire pour mettre en place le dispositif qu'il faut et proposer une offre de Certification au Tutorat à distance, non seulement pour ses propres tuteurs, mais aussi pour toute personne qui dispose des prérequis pour intervenir comme tuteur professionnel dans les autres universités qui font de la formation à distance.

Aujourd'hui, toutes les universités publiques comme privées, à l'échelle nationale comme dans la sous-région africaine, diversifient leurs modalités de formation en intégrant la formation à distance dans leurs offres de formation. Et dans les modèles pédagogiques des dispositifs de formation à distance, le tuteur est devenu un acteur majeur et indispensable à l'accompagnement des apprenants.

L'UVS recrute chaque année des centaines de tuteurs qui en venant, ne sont pas forcément préparés au tutorat. Ils sont donc formés sur le tas pour exercer leurs fonctions. Dans sa démarche qualité, l'UVS ambitionne désormais à court terme de ne disposer que de tuteurs formés et certifiés pour encadrer ses étudiants.

Comment se déroule le processus de certification au tutorat à l'UVS ?

Au moment de cette interview, la première session de certification est en train de se terminer avec une cohorte de candidats essentiellement composée des tuteurs intervenant actuellement à l'UVS. Ils ont suivi une formation en ligne de deux mois sur la plateforme dédiée : <https://certification.uvs.sn> puis ont passé l'examen théorique sanctionné par un taux de réussite de 77,60%. L'examen pratique est en cours. Il consiste à suivre, observer et évaluer chaque candidat en train de tutorer un groupe d'étudiants dans un cours de son choix. L'examen pratique est étalé sur toute la durée du cours et évalue la capacité du candidat tuteur à mettre en œuvre les bonnes pratiques de tutorat apprises lors de la formation théorique.

A l'issue des deux examens, le candidat obtient sa certification s'il est admis à chaque examen avec une moyenne de 12/20. Sans attendre la fin de l'examen en cours, la seconde session de certification va être lancée dès le mois de décembre 2020. Elle sera cette fois-ci ouverte à des candidatures autres que celles venant de l'UVS, au niveau national et au niveau international.

Quelles sont les formations concernées ?

La certification au tutorat n'a pas de restriction par rapport au profil de formation

d'origine des candidats. Quelle que soit la formation qu'on a, il suffit de disposer du niveau de diplôme requis.

Quelle est la durée de validité du certificat et doit-il être renouvelé ?

Une fois qu'on est certifié on le reste. Cependant l'UVS envisage dans l'avenir de proposer une autre certification au tutorat de niveau plus avancé.

Quels sont les grands enjeux qui peuvent être derrière cette nécessité de disposer d'un certificat au tutorat ?

La certification au tutorat est une procédure de validation des compétences d'un tuteur ayant réussi à l'examen de certification sur la base de référentiels de qualité reconnus. Il s'agit d'une évaluation qui doit aboutir à l'assurance écrite que le tuteur répond bien à certaines exigences de qualité du tutorat à distance. L'intérêt pour le tuteur est de valider et de faire reconnaître ses connaissances et ses compétences pour postuler au métier de tuteur. Pour l'institution qui recrute des tuteurs, il s'agit de disposer de nouvelles compétences TIC-E qui peuvent participer à l'amélioration de la qualité des formations à distance de l'établissement.

Quelle est la structure en charge de ce volet à l'UVS ?

A l'UVS, c'est le Pôle Lettres Sciences Humaines et de l'Éducation (LSHE) qui héberge la certification au tutorat dont je suis responsable, en tant qu'enseignant-chercheur en Sciences de l'Éducation et expert en ingénierie technopédagogique.

Quels sont les prérequis à une candidature pour une certification au tutorat ?

Tout candidat, titulaire au moins d'une licence obtenue dans une institution d'enseignement supérieure (ou équivalente) peut présenter sa candidature à la certification au tutorat.

Quel est l'effectif de la première cohorte 2020 ?

La première cohorte est composée de 240 candidats, essentiellement constituée des tuteurs contractuels et de quelques tuteurs vacataires intervenant à l'UVS.

La crise sanitaire due à la Covid-19 a-t-elle impacté le processus de certification au tutorat entamé le mois de mars dernier ?

Tout à fait, la fin initialement prévue de la première session de certification était fixée au mois de juillet 2020. La crise de la Covid 19 a ralenti le processus mais ne l'a pas arrêté. La formation théorique comme les deux examens se sont déroulés en ligne sans nécessiter de contact physique avec les candidats

Quels sont les retours reçus des tuteurs en cours de formation ?

Nous avons établi un contact permanent avec tous les candidats via une mailing List qui sert d'outil pour échanger, communiquer, informer, réguler et aussi recueillir les retours de tous les candidats sur le déroulement et les résultats de la certification. De l'avis général, le processus est satisfaisant et les résultats obtenus à l'examen théorique ont été bien appréciés.

Quelles sont les perspectives du concept de certification au tutorat à l'UVS ?

Les perspectives immédiates sont de lancer la seconde session de certification qui cette fois sera ouverte à l'international. A moyen terme, nous comptons proposer une certification de niveau plus avancé qui aura comme prérequis d'être déjà certifié de niveau 1.

Votre mot de la fin

C'est le lieu de remercier la Direction de la Communication et du Marketing (DCM) pour son implication dans le lancement de la première session et nous comptons beaucoup sur elle pour le lancement de la session 2 qui sera plus ambitieuse par rapport aux cibles visées.

Entretien réalisé par
Mamadou Alpha SANE

☎ 5 Cité COMICO, Liberté 6 VDN
✉ BP : 15126 Dakar-Fann
📍 Tél. : +221 33 867 12 67



☎ Cité Keur Gorgui - Résidence Maty
✉ BP : 15126 Dakar-Fann
📍 Tél. : +221 33 867 12 67



www.uvs.sn

